

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0038040

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3188

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AZENNOUN D M. HAMED

Date de naissance : 01/01/51

Adresse : ZAHHRAT AMAL X n°23 App 2

ZOUAGHA FES

Tél : 076 209 8750

Total des frais engagés : 25.0011 H Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11 JAN 2023

Nom et prénom du malade : AZENNOUN D M. HAMED Age : 72

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : FES

Signature de l'adhérent(e) : Abdel



Le : 13/01/23

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/11/2011	220		25000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>الدليسة زواغة PHARMACIE ZOUAGHA Dr. MEZZOUR AMAL طريق بنسودة زواغة - فاس Route Bensouda Zouagha EES 1010 25 60 14 75</p>	16/12/22	56110

5000 VUES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>PHARMACIE ZOUAGHA Dr. MEZZOUR AMAL طريق بنسودة زواغة - فاس Route Bensouda Zouagha FES - Tél 04 35 60 14 75</p>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIONE MILLE CENT OPTICIEN ORTOMETRISTE	OPTIONE MILLE CENT OPTICIEN ORTOMETRISTE					2200,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Fadoua ZAHIR

Spécialiste en Ophtalmologie



Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès

Diplômée en Imagerie et Pathologies
Rétiniennes de Paris

Diplômée en Lentilles de Contact de Paris
Ancien Médecin de l'Hôpital Militaire de Meknès

Ancienne Interne au CHU Hassan II de Fès

Chirurgie de cataracte par Phaco émulsification

Strabisme - Glaucome

Adaptation en lentilles de contact

Angiographie - OCT - Laser

Echographie - Topographie Cornéenne

الدكتورة فدوی الزاهر

أخصائية طب وجراحة العيون

خريجة كلية الطب بفاس

دبلوم في تصوير وأمراض شبکية العين بباريس

دبلوم في العدسات اللاصقة بباريس

طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري بمكناس

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي

الحسن الثاني بفاس

جراحة الجلاة - الحول

- العدسات اللاصقة - مرض الزرق - تصحيح النظر

- فحص وتصوير شبکية العين

- الليزر - الإيكوغرافيا

ORDONNANCE

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



Distribué par COOPER PHARMA - 12, rue Mohamed Elouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amel DAoudi

Fès, le : 16/12/21

Dr. FADOUA ZAHIR
Spécialiste Ophtalmologiste
Bureau Annour, Avenue Mr. 1
Sidi Hmed à côté du cinéma ASTOR - Fès
Tél. 05 35 62 24 70 - 05 35 62 24 70

نهاية



5413 La ZAHIR
N° 201, 2ème étage, Avenue Mr. 1
à côté du cinéma ASTOR - Fès
Tél. 05 35 62 24 70 - 05 35 62 24 70
nour



PHARMACIE ZOUAGHA
Dr. MEZZOUR AMAL
طريق بنسوسة زواغة - فاس
Route Bensouda Zouagh
Tél. 05 35 60 14 75

Dr. FADOUA ZAHIR
Spécialiste Ophtalmologiste
Bureau Annour, Avenue Mr. 1
Sidi Hmed à côté du cinéma ASTOR - Fès
Tél. 05 35 62 24 70 - 05 35 62 24 70

مكاتب النور رقم 201 ، الطابق الثاني، شارع محمد السادس، زنقة حسين الخضار (بجانب سينما اسطور وحديقة الاميريم) - فاس
Bureaux Annour N° 201, 2ème Etage, Av. Med Slaoui, Rue Houcine Alkhadar (à côté de cinéma ASTOR et jardin lalla meriem) - Fès
06 13 21 13 12 - 05 35 62 24 70 - drzahirfadoua@hotmail.com

Dr. Fadoua ZAHIR

Spécialiste en Ophtalmologie

Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès

Diplômée en Imagerie et Pathologies
Rétiniennes de Paris



Diplômée en Lentilles de Contact de Paris
Ancien Médecin de l'Hôpital Militaire de Meknès
Ancienne Interne au CHU Hassan II de Fès
Chirurgie de cataracte par Phaco émulsification
Strabisme - Glaucome
Adaptation en lentilles de contact
Angiographie - OCT - Laser
Echographie - Topographie Cornéenne

الدكتورة فدوی الزاهر

أخصائية طب وجراحة العيون

خريجة كلية الطب بفاس

دبلوم في تصوير وامراض شبکية العين بباريس
دبلوم في العدسات الاصنقة بباريس

طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري بمكنا

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي
الحسن الثاني بفاس

جراحة الجاللة - المول

العدسات الاصنقة - مرض الزرق - تصحيح النظر

- فحص وتصوير شبکية العين

- الليزر - الایکوغرافیا

ORDONNANCE

Fès, le :

14/11/12

Dr. Fadoua Zahir
Optical Oculiste
Fès 201 Bureaux Annour Avenue M-1
Sidi Abdellah - 25 35 62 11
Email: drzahirfadoua@hotmail.com

OPTIQUE MILLE CENT
OPTICIEN
OPTOMETRISTE

+ 2.50 (- 325.92)

0.00 (- 1.25.30)

+ 2.00 Dr. Fadoua Zahir
Optical Oculiste
Fès 201 Bureaux Annour Avenue M-1
Sidi Abdellah - 25 35 62 11

مكتب التور رقم 201 الطالق الثاني، شارع محمد السادس، زنقة حسين الخضار (بجانب سينما أسطور وحديقة للأمرير) - فاس
Bureaux Annour N° 201, 2ème Etage, Av. Med Slaoui, Rue Hocine Alkhadar (à côté de cinéma ASTOR et jardin lalla meriem) - Fès

06 13 21 13 12 - 05 35 62 24 70 - drzahirfadoua@hotmail.com



Optique 1000 %
OPTIQUE MILLE CENT
OPTICIEN
OPTOMETRISTE

Facture : 0016320

Opticien - Optométriste

Date : 03/01/93

Mr. : AZENNOUR MOHAMED

Docteur : FA DOUNA. ZAHIR

Type des Verres : O.R.S. SAQ

Monture : 2 d Monture optique 800,00

* Vision de Loin :

OD	Axe	52°	Cyl	-3,25	Sph	+2,00	450,00
OG	Axe	52°	Cyl	-1,75	Sph	pl	450,00

* Vision de Pres

OD	Axe	52°	Cyl	-3,25	Sph	+4,50	250,00
OG	Axe	70°	Cyl	-1,75	Sph	+2,50	250,00

Payé au

Add :

Montant : 2200,00

Deux Mill Deux Cents DIRHAMS

N°425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca

ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426

T.P : 023451 - PATANT : 30057211